

1^{re}

Chaptal | L'excellence
au cœur de Paris



Bordereau récapitulatif des pièces à fournir pour la réinscription au lycée Chaptal, pour l'année scolaire 2017/2018

**L'ensemble du dossier est à REMPLIR EN LIGNE AVANT IMPRESSION.
Le mettre sous pochette plastique, et à présenter au pôle inscription du lycée,
dans l'ordre de ce document.**

1 - Dossier personnel

- L'attestation de remise des manuels scolaires.
- La fiche « Secrétariat », qui a été envoyée avec le bulletin du troisième trimestre, vérifiée par la famille, modifiée en rouge si nécessaire, et signée. Attention, le responsable 1 est le responsable financier.
 - Merci de préciser, en l'entourant, le responsable destinataire des communications par SMS.

2 - Dossier scolaire (documents en ligne À REMPLIR puis À IMPRIMER)

- La fiche des choix d'options (une seule page, en fonction de la classe) et le cas échéant la fiche d'inscription en EIE.
- La fiche « Infirmerie ». Joindre à cette fiche une photocopie de tous les vaccinations.
- La fiche « Vie scolaire ».
- La dernière page du règlement intérieur signée.
- La dernière page de la charte informatique signée.
- La dernière page de la charte de l'ENT « *monlycee.net* » signée.
- L'autorisation de droit à l'image.
- Joindre au dossier scolaire une photo d'identité (si possible, auto-collante), en sus des documents qui le demandent, pour la carte de lycéen. Indiquez au dos, votre nom et votre prénom.

3 - Dossier financier (document en ligne À REMPLIR puis À IMPRIMER), même si vous vous inscrivez comme externe. Attention, le choix de régime est définitif

- La fiche d'inscription avec le choix du régime.

4 - Autres pièces financières, et adhésions (Inscrire au dos de chaque chèque les nom et prénom de l'élève).

- Caisse de solidarité : chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Chaptal. Contribution volontaire, d'un minimum de 15 euros. Cette caisse aide les familles à financer les voyages scolaires.
- Mécénat : chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Chaptal. Contribution volontaire, d'un minimum de 30 euros. Une contribution au mécénat donne droit à une attestation fiscale.
- Foyer Socio Educatif : chèque à l'ordre du Foyer Socio Educatif. Cotisation volontaire, d'un minimum de 15 euros. Y joindre la fiche d'adhésion à l'association.
- Association sportive : chèque à l'ordre de l'AS du lycée Chaptal. Contribution volontaire, d'un minimum de 15 euros. Les fonds reçus par l'AS permettent d'investir dans des équipements nouveaux.
 - En septembre, l'adhésion de 25 euros pour l'accès à la licence et la pratique des activités sera à régler auprès des professeurs d'EPS.
- Une indication de versement éventuel de la taxe d'apprentissage.

**Aucun dossier incomplet ne sera accepté. Votre inscription sera alors annulée.
Ne pas oublier de coller une photographie sur les documents qui le demandent.**



Bordereau récapitulatif des pièces à fournir pour la réinscription au lycée Chaptal, pour l'année scolaire 2017/2018

**L'ensemble du dossier est à REMPLIR EN LIGNE AVANT IMPRESSION.
Le mettre sous pochette plastique, et à présenter au pôle inscription du lycée,
dans l'ordre de ce document.**

1 - Dossier personnel

- L'attestation de remise des manuels scolaires.
- La fiche « Secrétariat », qui a été envoyée avec le bulletin du troisième trimestre, vérifiée par la famille, modifiée en rouge si nécessaire, et signée. Attention, le responsable 1 est le responsable financier.
 - Merci de préciser, en l'entourant, le responsable destinataire des communications par SMS.

2 - Dossier scolaire (documents en ligne À REMPLIR puis À IMPRIMER)

- La fiche des choix d'options (une seule page, en fonction de la classe) et le cas échéant la fiche d'inscription en EIE.
- La fiche « Infirmerie ». Joindre à cette fiche une photocopie de tous les vaccinations.
- La fiche « Vie scolaire ».
- La dernière page du règlement intérieur signée.
- La dernière page de la charte informatique signée.
- La dernière page de la charte de l'ENT « *monlycee.net* » signée.
- L'autorisation de droit à l'image.
- Joindre au dossier scolaire une photo d'identité (si possible, auto-collante), en sus des documents qui le demandent, pour la carte de lycéen. Indiquez au dos, votre nom et votre prénom.

3 - Dossier financier (document en ligne À REMPLIR puis À IMPRIMER), même si vous vous inscrivez comme externe. Attention, le choix de régime est définitif

- La fiche d'inscription avec le choix du régime.

4 - Autres pièces financières, et adhésions (Inscrire au dos de chaque chèque les nom et prénom de l'élève).

- Caisse de solidarité : chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Chaptal. Contribution volontaire, d'un minimum de 15 euros. Cette caisse aide les familles à financer les voyages scolaires.
- Mécénat : chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Chaptal. Contribution volontaire, d'un minimum de 30 euros. Une contribution au mécénat donne droit à une attestation fiscale.
- Foyer Socio Educatif : chèque à l'ordre du Foyer Socio Educatif. Cotisation volontaire, d'un minimum de 15 euros. Y joindre la fiche d'adhésion à l'association.
- Association sportive : chèque à l'ordre de l'AS du lycée Chaptal. Contribution volontaire, d'un minimum de 15 euros. Les fonds reçus par l'AS permettent d'investir dans des équipements nouveaux.
 - En septembre, l'adhésion de 25 euros pour l'accès à la licence et la pratique des activités sera à régler auprès des professeurs d'EPS.
- Une indication de versement éventuel de la taxe d'apprentissage.

**Aucun dossier incomplet ne sera accepté. Votre inscription sera alors annulée.
Ne pas oublier de coller une photographie sur les documents qui le demandent.**